

Certificat d'aptitude à l'accompagnement par les techniques d'aide à l'explicitation (C2ATAE)

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **Arts : Danse, Musique**
 - **Enseignement**
 - **Formation d'adultes, VAE**
 - **Ingénierie R&D**
 - **Orientation, insertion**
 - **Santé**
 - **Social**
 - **Sport**
 - **Recherche en sciences humaines et sociales**

Le Certificat d'aptitude à l'accompagnement par les techniques d'aide à l'explicitation (C2ATAE) s'adresse de manière transversale aux secteurs de l'industrie, de la recherche, de l'éducation, du service, du social et de la santé.

Et plus précisément tout professionnel en charge de recueillir des informations sur la manière dont une personne a réalisé une tâche particulière : les formateurs, les enseignants, les acteurs de l'insertion professionnelle, les conseillers (emploi, bilan, VAE, orientation, évolution professionnelle), les professionnels de la santé (cadres de santé, psychologues, psychiatres, orthophonistes, ostéopathes, autres paramédicaux, soins d'urgence...), les médiateurs, les accompagnateurs, les coachs et tout professionnel animant des séances d'analyse de situations professionnelles mais aussi les ingénieurs, les designers concevant des dispositifs appuyés sur l'expérience utilisateur.

Code(s) NAF : **85.60Z**, **85.59A**

Code(s) NSF : **124g**, **332t**, **333t**

Code(s) ROME : **K1207**, **K1801**, **K2111**, **K2112**, **K2401**

Formacode : **14454**

Date de création de la certification : **23/08/2018**

Mots clés : **Expérience utilisateur**,
Explicitation - Réflexivité - Débriefing,
Analyse de pratiques professionnelles,
Certification de compétences

Identification

Identifiant : **4019**

Version du : **19/12/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **N/A**

Non formalisé :

- [Explicit-Formation Stages de formation à l'entretien d'explicitation](#)
- [Joëlle Crozier Stages de formation à l'entretien d'explicitation](#)
- [Anne Cazemajou Formation à l'entretien d'explicitation, VAE, auto-explicitation](#)
- [Université Cergy Formation à l'entretien d'explicitation](#)
- [Catherine Coudray Jean-Pierre Ancillotti Formation à l'entretien d'explicitation](#)
- [Laurence Appriou-Ledesma Formation à l'entretien d'explicitation et Analyse de pratique](#)
- [Nadine Faingold Formation à l'explicitation et analyse des pratiques professionnelles](#)
- [Claudine Martinez Formation à l'entretien d'explicitation et approfondissement](#)
- [Marine Bonduelle Stages de formation à l'entretien](#)

d'explicitation

- [Bienvenu Obela Formations ; Les outils et techniques d'aide à l'explicitation.](#)
- [Formation Entretien d'explicitation niveau 2](#)
- [Olivier Supiot Formation et supervision en explicitation](#)
- [Stage certifiant Formation continue Se former à l'entretien d'explicitation](#)
- [Evelyne Rouet Formation de base à l'entretien d'explicitation](#)
- [Celine Bartette-Gaillet Formation de base à l'entretien d'explicitation](#)
- [Agnès Thabuy](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Cette certification atteste de l'aptitude du professionnel à conduire la personne accompagnée dans l'explicitation de son expérience, de son raisonnement, ou de ses stratégies et de ses actions.

Le C2ATAE permet au professionnel certifié de construire et valider des compétences à la fois techniques et relationnelles pour :

aider une personne décrire la manière dont elle a réalisé une activité réelle,
apporter une médiation à une personne pour prendre conscience de son expérience,
conduire un debriefing, une analyse de pratique professionnelle au sein d'un groupe,
apprendre à une personne à s'auto-informer de son activité réelle.

L'obtention du C2ATAE amène le professionnel certifié à recueillir une description la plus fine possible de l'activité réelle de la personne accompagnée, lui permettant l'appropriation de son expérience dans un but de prise de conscience, de remédiation ou de recherche.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Titre RNCP 16575 : Coordinateur(trice) de l'intervention sociale et professionnelle
- Fiche 2218 : Accompagner et remédier aux difficultés d'apprentissage grâce aux ateliers de raisonnement logique (ARL)® et aux techniques d'aide à l'explicitation
- Titre RNCP 403 : Conseiller en Insertion Professionnel
- •Titre RNCP 28288 : Médiateur(trice) Social(e)d'Accès aux Droits et Services

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification, composée de 5 compétences... :

1. Mettre en place les conditions de mise en œuvre des techniques de l'Entretien d'Explicitation

Public visé par la certification

- Tout accompagnant souhaitant aider à l'apprentissage

2. Mobiliser un ensemble de techniques (contrats/questions/relances) systématisé afin de faire décrire à l'interviewé la manière dont il a mis en œuvre une tâche particulière

3. Analyser les verbalisations retranscrites dans le but de comprendre sa logique de questionnement et d'améliorer sa pratique d'entretien d'explicitation

4. Mettre en œuvre les techniques d'aide à l'Explicitation dans l'animation de groupes (réunion, débriefing, analyse réflexive de pratiques)

5. S'auto-accompagner dans la description de sa propre activité (auto-explicitation)

...est structurée en 4 domaines de compétences :

Le Domaine de compétences **1** : Aptitude à la conduite d'entretien d'explicitation correspond à l'acquisition des compétences 1 et 2.

Le Domaine de compétences **2** : Aptitude approfondie à la conduite d'entretien d'explicitation correspond à l'acquisition des compétences 1,2 et 3.

Le Domaine de compétences **3** : Aptitude à la conduite d'entretien d'explicitation au sein d'un groupe correspond à l'acquisition des compétences 1,2 et 4.

Le Domaine de compétences **4** : Aptitude à l'auto-explicitation correspond à l'acquisition des compétences 1,2 et 5.

Modalités générales

Les modalités de formation comprennent, tour à tour et selon les Domaines de compétences visés :

Exposés théoriques et apports des outils et techniques propres au questionnement d'explicitation.

Exercices de mises en situation : les participants sont invités à expérimenter tour à tour les positions d'interviewer(B), d'interviewé(A) et d'observateur(C).

Utilisation des techniques de l'Entretien d'Explicitation pour analyser, en groupe, les situations vécues et aider chacun à ajuster sa pratique.

Moments collectifs d'écriture descriptive en auto-explicitation.

Mise en situation réelle d'entretien, d'animation de groupe ou d'auto-explicitation.

La formation est expérientielle ; il s'agit d'expérimenter *in vivo* les techniques lors des exercices de mise en situation pédagogique.

Domaine de compétences 1 : conduite d'Entretien d'Explicitation, se déroule en continu ou en alternance sur 5 journées de 7 heures, dont 28 heures en présence pédagogique minimum et 7 heures pour la constitution du dossier de certification (entretien enregistré, retranscription, commentaire réflexif).

Le domaine de compétences 1 constitue un pré-requis obligatoire pour l'accès à chacun des Domaines de compétences suivants.

Domaine de compétences 2 : conduite approfondie d'Entretien d'Explicitation, se déroule en continu ou en alternance sur 5 journées de 7 heures, dont 28 heures en présence pédagogique minimum et 7 heures pour la constitution du dossier de certification (entretien enregistré, retranscription, commentaire réflexif).

Domaine de compétences 3 : mise en œuvre de l'Entretien d'Explicitation au sein d'un groupe, se déroule en continu ou en alternance sur 5 journées de 7 heures, dont 28 heures en présence pédagogique minimum et 7 heures pour la constitution du dossier de certification (entretien enregistré, retranscription, commentaire réflexif).

- Tout pédagogue visant à former des praticiens réflexifs, conduire des groupes d'analyse de pratique
- Tout professionnel animant des séquences de débriefing de simulation, de mise en situation professionnelle ou pédagogique
- Tout chercheur ayant à recueillir des données descriptives de la subjectivité
- Tout éducateur mobilisant les ressources pour améliorer les performances cognitives et physiques
- Tout concepteur de produits ou service fondés sur une « expérience utilisateur »

Commission nationale de la certification professionnelle

Domaine de compétences 4 : auto-explicitation, se déroule en continu ou en alternance sur 5 journées de 7 heures, dont 28 heures en présence pédagogique minimum et 7 heures pour la constitution du dossier de certification (transcription, reprises, commentaire réflexif).

Chaque Domaine de compétences atteste de l'acquisition de plusieurs des 5 compétences.

La durée totale pour acquérir les 4 domaines de compétences représente 140 heures dont 112 heures en formation présentielle.

Les modalités de certification sont les suivantes :

Le candidat à l'obtention de la certification, envoie par e-mail une demande de certification accompagnée du dossier composé de la retranscription écrite et commentée d'un entretien d'explicitation, pièce jointe le fichier audio de l'entretien, à certificateursc2atae@gmail.com , boîte e-mail dédiée publiée sur le site du GREX2.

Un accusé de réception lui est transmis, ainsi que le rappel de la procédure de certification

Le dossier est transmis à un binôme d'évaluateurs, qui transmet son analyse à la commission de certification
La commission de certification, sur la base des éléments transmis par le binôme d'évaluateurs, octroie ou non la certification

Une attestation d'octroi de certification, signée par le président de la commission de certification, est transmise au candidat

Ou une réponse circonstanciée soulignant les manques en cas de refus.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La valeur ajoutée pour les individus est particulièrement observée tant par les bénéficiaires, que leur conseiller en évolution professionnelle, leur accompagnateur en bilan de compétence, lorsque les techniques d'aide à l'explicitation sont utilisées dans les démarches d'accompagnement pour la traduction en compétences transférables de l'expérience sociale ou professionnelle, au service du projet de mobilité professionnelle.

La certification constitue un atout valorisable sur le curriculum vitae de tout professionnel amené à recueillir des informations sur la manière dont un individu a réalisé une activité, pris une décision.

Les techniques d'aide à l'explicitation, sont constituées d'un ensemble systématisé de questions/relances, pour faciliter l'appropriation de l'expérience vécue dans un moment situé dans le temps.

Pour l'entité utilisatrice

La valeur ajoutée pour les entités utilisatrices des techniques d'aide à l'explicitation, qui ont été confrontées à la nécessité de prendre en compte la part subjective de l'activité, a été observée au bénéfice de :

la transmission des savoir-faire,
la compréhension des phénomènes subjectifs affectant la performance individuelle et collective,
l'élaboration de principes de prévention de risques professionnels, liés à la sûreté et à la sécurité.
Les entités utilisatrices accroissent leur capacité à réaliser leur mission de formation de praticiens réflexifs et agir sur les collectifs de travail en construisant une culture commune de :

compréhension réciproque lors des actions et prises de décisions,
prévention des risques, préservation et promotion de la santé au travail,
coopération accrue en prenant en compte les singularités individuelles,
conception mieux adaptée de services ou produits issues des données de l'expérience-utilisateur,
performance collective (sport, corps d'armée, industrie, soins d'urgence, groupe d'intervention).

L'obtention de cette certification par un nombre significatif de collaborateurs est la garantie d'une compétence maîtrisée au bénéfice de la performance globale d'une entreprise, d'un secteur.

Evaluation / certification

Pré-requis

La démarche de formation visant la certification suppose de :

Disposer d'une expérience professionnelle de l'accompagnement quelle que soit sa forme (pédagogique, thérapeutique, recherche).
Présenter un projet personnel ou professionnel à visée réflexive.
Ainsi cette certification s'adresse à toute personne motivée par l'intérêt à maîtriser une technique de questionnement pour s'informer ou aider autrui à s'informer de son activité subjective en cours d'action afin qu'elle développe son autonomie.

Compétences évaluées

Toutes les compétences décrites sont évaluées.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

sans objet

Centre(s) de passage/certification

- Boîte mail dédiée à la Certification C2ATAE publiée sur le site du GREX2. 5 commissions de certification sont organisées annuellement.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Le Certificat d'Aptitude à l'Accompagnement par les Techniques d'Aide à l'Explicitation C2ATAE peut être obtenu partiellement selon 4 domaines de compétences, selon l'acquisition d'un nombre minimum de compétences, détaillée comme ci-dessous :

Le domaine de compétences 1, composé des compétences 1 et 2, est un pré-requis obligatoire pour accéder au domaine de compétences 2, au domaine de compétences 3 et au domaine de compétences 4 selon les besoins professionnels sans nécessité de suivre l'ordre.

Le domaine de compétences 1 : Aptitude à la conduite d'entretien d'explicitation correspond à l'acquisition des compétences 1 et 2.

Le domaine de compétences 2 : Aptitude approfondie à la conduite d'entretien d'explicitation correspond à l'acquisition des compétences 1,2 et 3.

Le domaine de compétences 3 : Aptitude à la conduite d'entretien d'explicitation au sein d'un groupe correspond à l'acquisition des compétences 1,2 et 4.

Le domaine de compétences 4 : Aptitude à l'auto-explicitation correspond à l'acquisition des compétences 1,2 et 5.

La certification complète correspond à la validation des 4 domaines de compétences.

Durée de validité des composantes acquises :

Permanente

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

Un délai de 24 mois est recommandé

Matérialisation officielle de la certification :

Parchemin sur papier à en-tête, daté, avec cachet officiel du GREX2, faisant mention du niveau de certification validé et portant les noms et signatures des formateurs et des certificateurs.

Plus d'informations

Statistiques

Sur la période 2013-2017, le nombre non exhaustif de stagiaires recensés par les formateurs certifiés est en croissance et se réparti comme suit selon les niveaux :

Niveau 1, 1967. Niveau 2, 284. Niveau 3, 305. Niveau 4, 85.

Soit un total général de 2641 personnes, à raison de 530 personnes par an, en moyenne.

Autres sources d'information

<http://www.grex2.com/stages.html>